



## RÈGLEMENT DE PARTICIPATION DU CONCOURS

### **ADMISSIBILITÉ**

1-Le concours « **MON CAFÉ GAGNANT** » est offert, dans cent six (106) dépanneurs Voisin et dix-huit (18) IGA express (voir liste en annexe). Le concours se déroule du lundi 5 mars 2018 à 24 h 01 jusqu' au dimanche 8 avril 2018 à la fermeture de chacun des magasins ou au plus tard à 23 h 59 ou jusqu'à épuisement des cartes de jeu selon la première de ces éventualités (ci-après « la période du concours »).

1.2-Ce concours est organisé par Sobeys Capital Inc. et le secteur Multi-Surfaces et pétrole de Sobeys Québec Inc. (ci-après les « organisateurs du concours ») avec la collaboration de la compagnie Brûlerie Mont-Royal et s'adresse aux résidents du Québec âgés de 18 ans ou plus, à l'exception des employés de Sobeys Capital Inc., des magasins Voisin/IGA express participants, de Brûlerie Mont-Royal, des groupes associés, sociétés affiliées, franchisés et successeurs ou mandataires des groupes nommés précédemment; et les personnes domiciliées avec les personnes nommées précédemment.

### **COMMENT PARTICIPER**

2- À l'achat d'un café Brûlerie Mont-Royal de n'importe quel format dans un dépanneur Voisin/IGA express participant, obtenez une languette en forme de grain de café et remporter le prix indiqué sur la languette\*.

\*Le gagnant devra remplir un formulaire de déclaration et d'exonération pour les prix qui ont une valeur marchande supérieure à 50 \$ et répondre correctement à une question d'habileté mathématique.

2.1 - Chaque grain de café avec languette est gagnant d'un des prix énumérés au tableau descriptif de la règle 3. Aucun fac-similé, ni aucune reproduction mécanique ou manuelle d'une languette gagnante ne sera accepté. Seules les languettes officielles des grains de café du concours seront acceptées.

2.2- AUCUN ACHAT REQUIS. Pour participer sans achat, vous devez préparer une lettre originale rédigée à la main et comportant un minimum de 50 mots qui explique pourquoi vous aimeriez participer au concours « MON CAFÉ GAGNANT » accompagnée de votre nom, de vos coordonnées complètes et de votre numéro de téléphone. Pour le choix de votre grain de café gagnant, indiquez-nous quatre (4) chiffres de 1 à 24 pour l'ordre de votre grain de café qui sera disponible et l'adresse de votre dépanneur auquel vous irez réclamer votre prix. Envoyez le tout à : Concours « MON CAFÉ GAGNANT », Sobeys Québec inc. a/s Ian Dorion, 11281 boul. Albert-Hudon, Montréal-Nord (Québec) H1G 3J5. La demande de participation devra être reçue aux bureaux de Sobeys Québec au plus tard, le 8 avril 2018. Limite d'un (1) grain de café avec languette gagnante par personne et pour la période du concours.

Pour la réclamation, selon le prix gagné, la règle 5 ou 5.1 s'applique.

2.3- Au total, 129 600 grains de café avec languettes gagnantes détachables sur le carton seront disponibles à travers les magasins Voisin/IGA express du Québec participants.

## PRIX

### 3- Description des prix et le nombre de prix à gagner .

No.	Description du prix	Format	Prix au détail approximatif	Nombre de prix	Chance de gagner
1	Sachets de Hershey's Cookies 'N' Creme Crunchers	51 g	\$1.99	15040	1 chance sur 8
2	Sachets de Reese's Crunchers	51 g	\$1.99	15040	1 chance sur 8
3	Biscuits gourmets au choix	85 g	\$1.39	11960	1 chance sur 12
4	Sachets de M&M's au caramel	40 g	\$1.79	10800	1 chance sur 12
5	Cafés filtre Brûlerie Mont-Royal	12, 16, 20oz	\$1,59 à 1.99\$	10214	1 chance sur 12
6	Bouteilles d'eau de source Eska	500 ml	\$1.39	10008	1 chance sur 12
7	Paquets de 15 gommes à mâcher Excel	500 ml	\$2.59	6200	1 chance sur 21
8	Galettes OMAX avoine et quinoa	85 g	\$1.49	5520	1 chance sur 25
9	Collations Nutella&Go!	52 g	\$2.19	5040	1 chance sur 25
10	Collations de bretzel Nutella&Go!	54 g	\$2.19	5040	1 chance sur 25
11	Barres Kit Kat au gâteau au	35 g	\$1.59	5040	1 chance sur 25
12	Barres Kit Kat au thé vert	42 g	\$1.59	5040	1 chance sur 25
13	Bouteilles d'Oasis Infusion	500 ml	\$2.59	5000	1 chance sur 25
14	Canettes de 7UP Lemon Lemon	355 ml	\$1.49	5000	1 chance sur 25
15	Collations de noix Central Roast	50 g	\$1.99	5000	1 chance sur 25
16	Sachets de croustilles Lay's Popables	57 g	\$1.59	5000	1 chance sur 25
17	Œufs géants Ma Zone Bonbons	125 g	\$3.99	3600	1 chance sur 36
18	Tasses de transport Brûlerie Mont-Royal	16 oz	\$9.99	960	1 chance sur 135
19	Verres pré-emballés Ma Zone Bonbons	9 oz	\$3.00	448	1 chance sur 289
20	Écouteurs Sennheiser (HD206)	1 unité	\$59.99	20	1 chance sur 6 480
21	Tablettes Samsung Galaxy TAB A 7po (SMT280NZW)	1 unité	\$199.99	16	1 chance sur 8 100
22	Enceintes Bose SLMICROBK	1 unité	\$129.99	12	1 chance sur 10 800
23	Téléviseurs à DEL 4K Samsung 50po (UN50MU6070)	1 unité	\$749.99	2	1 chance sur 64 800

\* no. 5 – le prix du café varie selon le format du café acheté par le gagnant.

## **PROCÉDURE POUR RÉCLAMER LES PRIX**

4. Les prix instantanés seront remis au gagnant lors de son passage à la caisse.

4.1. Les prix qui ont une valeur monétaire supérieure à 50 \$ devront être réclamés par téléphone au 1-866-454-9872, entre 8 h et 18 h, du lundi au vendredi\*. Le gagnant pourra laisser son nom et numéro de téléphone sur le répondeur téléphonique à ce numéro de téléphone.

\*Le gagnant devra faire parvenir sa languette aux Organismes du concours lorsqu'il réclamera son prix.

## **DATE LIMITE POUR RÉCLAMER LES PRIX**

5. Les prix instantanés devront être réclamés immédiatement à l'un des magasins Voisin/IGA express participants, sous peine de nullité.

5.1. Tous les autres prix devront être réclamés avant 18 h 00, le vendredi 20 avril 2018 (date limite).

5.2 Toutes autres dépenses reliées à l'acceptation des prix seront aux frais de la personne gagnante.

## **VALEUR DES PRIX OFFERTS AU CONCOURS.**

6. La valeur totale au détail approximative de tous les prix offerts dans ce concours est d'environ 252 522\$

6.1. La valeur au détail approximative des prix offert dans ce concours est déterminée par le fournisseur comme étant en vigueur trente (30) jours avant le lancement de ce concours et ne comprend pas la TPS ni la TVQ.

## **CHANCES DE GAGNER**

7- Le nombre de prix est établi au début du concours et diminuera au fur et à mesure que les prix seront attribués ou réclamés.

## **RÈGLEMENT GÉNÉRAL**

### **8- Gagnants des prix offerts no. 20 à 23 du tableau (règle 3)**

Avant d'avoir droit à un prix, les gagnants potentiels devront remplir un formulaire d'exonération de responsabilité, répondre correctement à la question mathématique demandée sur le formulaire et le retourner avec la languette gagnante officielle aux Organismes du concours.

Les gagnants potentiels devront s'assurer de faire parvenir le formulaire d'exonération et la languette gagnante par la poste dans les 15 jours suivant la réception du formulaire. Les organisateurs du concours ne se tiennent aucunement responsables pour les formulaires ou/et languettes qui seraient perdus ou mal acheminés par la poste.

Les gagnants seront informés par les organisateurs du concours de la façon dont ils pourront prendre possession de leur prix.

9-Chacun des prix offerts dans ce concours devra être accepté tel qu'il est décrit au présent règlement. Il ne pourra être substitué à un autre prix, ni être échangé en partie ou en totalité contre de l'argent, ni être transféré à un tiers.

10- Aucun des commanditaires, affiliés et franchisés de Sobeys Capital Inc., des magasins Voisin et IGA express participants (ci-après le « Groupe ») ne pourra être tenu responsable de l'utilisation des prix attribués dans le cadre de ce concours et n'assume aucune responsabilité à l'égard du prix ou événements qui découlent du concours.

11- Les languettes gagnantes seront sujettes à vérification par les Organisateurs du concours. Les languettes mutilées, remises à l'extérieur de la période du concours ou obtenues de source non autorisée ne donneront pas droit à la participation du concours. Toute demande de participation sans achat qui ne respecte pas les critères établis à la règle 2.2 sera annulée. Toute personne qui participe ou tente de participer au présent concours en utilisant un moyen contraire à l'esprit de ce concours et de nature à être inéquitable envers les autres participants (exemple : piratage informatique, obtention frauduleuse de languettes gagnantes de grains de café, etc.) sera automatiquement disqualifiée et pourrait être référée aux autorités judiciaires compétentes. La décision des organisateurs à cet effet est finale et sans appel.

12- Les organisateurs du concours se réservent le droit, à leur entière discrétion, de substituer un prix de même nature ou de valeur équivalente, ou la valeur en argent dans l'éventualité où le prix ou un élément de ce prix ne serait pas disponible, et ce, pour quelque raison que ce soit. Sous réserve de ce qui précède, la personne admissible à gagner un prix ne peut le transférer ou le substituer à un autre prix. Le prix doit être accepté tel que décerné et ne peut être échangé contre de l'argent.

13- Les organisateurs de ce concours se réservent le droit, à leur entière discrétion, d'annuler, de terminer ou de suspendre le présent concours dans l'éventualité où il se manifeste un virus, un bogue informatique, une intervention humaine non autorisée ou toute autre cause hors du contrôle des organisateurs pouvant corrompre ou affecter l'administration, la sécurité, l'impartialité ou le déroulement normal du concours, sous réserve de l'approbation de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec.

14- Lorsque le prix a été remis à la personne gagnante, les organisateurs du concours ne se tiennent aucunement responsable des situations, où le prix a été acquis, telles que : fermeture de l'établissement, changement de(s) propriétaire(s) ou de(s) gestionnaire(s), conflit de travail ou toutes autres situations qui pourraient directement ou indirectement affectées le prix du gagnant.

15- Ce concours est assujéti à toutes les lois et à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables. Les décisions des organisateurs du concours sont finales en ce qui a trait à tous les aspects du concours.

16- En participant au présent concours, le gagnant accepte que son nom, lieu de résidence, voix, image, photographie ou déclarations relatives au prix soient utilisées à des fins publicitaires, sans contrepartie financière. Il s'engage à signer une clause à cet effet incluse au formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité.

17- Les organisateurs du concours demeurent en tout temps les propriétaires exclusifs des lettres de participation des formulaires d'exonération et des languettes des grains de café du concours « Mon café gagnant ». En aucun cas, ces documents ne seront retournés aux participants et aucune correspondance ne sera entretenue avec les participants dans le cadre du concours, sauf avec les personnes gagnantes d'un des prix.

18- Aux fins du présent concours, le participant est la personne dont le nom et le numéro de téléphone ont été utilisés pour la participation. C'est à cette personne à qui sera remis le prix, le cas échéant.

19- Un différend quant à l'organisation ou à la conduite de cette promotion peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit réglé. Un différend quant à la distribution des prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de régler celui-ci de façon équitable.

20- Si un paragraphe de ce règlement est déclaré ou jugé illégal, inexécutable ou nul par une cour compétente, alors ce paragraphe sera considéré nul, mais tous les autres paragraphes qui ne sont pas touchés seront appliqués dans les limites permises par la loi.

21- Le règlement de ce concours est disponible, sur demande, à la caisse de tous les magasins Voisin/IGA express participants.

22- Pour connaître les noms des gagnants des prix, vous devez faire une demande écrite en faisant parvenir une enveloppe-réponse préaffranchie à Concours « Mon café gagnant », Sobey's Québec Inc., a/s de Ian Dorion, 11281 boul. Albert-Hudon, Montréal-Nord (Québec) H1G 3J5. La liste vous sera expédiée seulement lorsque tous les noms des gagnants des prix réclamés seront confirmés.

## ANNEXE-MAGASINS PARTICIPANTS



Les Ent. Agricoles M Breton inc.	23, route 116 Est	Danville
Marché Lambert et Frères inc.	45, rue Robert, local 110	Saint-Basile-le-Grand
Marché Lambert et Frères inc.	3001, boul. de Boucherville	Saint-Bruno
9072-8254 Québec inc.	350, Antonio Barrette	Notre-Dame Prairies
Pimii Plus enr.	284, rue Queen	Mistissini
9310-4321 Québec inc.	100, Montée-de-la-Rivière-du-Sud	Montmagny
9306-5969 Québec inc.	1750, chemin Oka	Deux-Montagnes
2742-2849 Québec inc.	787, rue Notre-Dame	Saint-Rémi
Dépanneur Lacelle inc.	2560, Chemin de la Lièvre Sud	Mont-Laurier
Dépanneur 2000 inc.	130, Chemin de Sainte-Marguerite	Sainte-Marguerite
9315-4557 Québec inc.	577, 20e avenue	Deux-Montagnes
2624-8245 Québec inc.	1537, rue Landry	Acton Vale
4317955 Canada inc.	763, boul. J.-André-Deragon	Cowansville
Dépanneur Lecavalier inc.	17380, rue Victor	Mirabel
Dép. Robin Tremblay inc.	2225, route du Fleuve	Les Éboulements
Dépanneur du Quartier Université inc.	2025, route 222, suite 100	St-Denis-de-Brompton
9292-0867 Québec inc.	61, route 201	Coteau-du-Lac
Le Groupe Landreville Nadeau inc.	840, rue Principale	Sainte-Mélanie
9268-4661 Québec inc.	1420, boul. St-Joseph	Drummondville
Club Coopératif de consommateurs d'Amos	321, 6e rue Ouest	Amos
9325-5859 Québec inc.	508, boul. Frontenac Ouest	Thetford Mines
9072-8254 Québec inc.	1255, Saint-Pierre Sud	Joliette
Gestion Carlisa inc.	6600, boul. Parent	Trois-Rivières
Gaz Bar Lavaltrie inc.	5, Chemin Lavaltrie	Lavaltrie
2553-7274 Québec inc.	83, St-Charles Borromée Nord	Joliette
Dépanneur du Quartier St-Élie inc.	5983, Chemin St-Élie, suite 300	Sherbrooke
Dépanneur du Quartier Université inc.	3550, rue Galt Ouest	Sherbrooke
9118-2782 Québec inc.	9594, Larivière	Rouyn-Noranda
Carrefour Plus LSD inc.	20, rue Principale	Cookshire
Dépanneur Vidéo Renaud inc.	197, Saint-Georges	Windsor
Dépanneur Cotton inc.	201, Montée Rivière-Morris	Gaspé
Le Dépanneur des Montagnais Escoumins	44, de La Réserve	Essipit
9257-7576 Québec inc.	735, rue Paul-Desruisseaux	Sherbrooke
9284-6351 Québec inc.	2785, chemin Galvin	Sherbrooke
Autobus T.R. inc	3, route 138	Portneuf-sur-mer
Raymond Beauséjour (1989) inc.	1697, 3ième Avenue	Val D'Or
Raymond Beauséjour (1989) inc.	202 3ième Avenue	Val D'Or
9181-2107 Québec inc.	1585, rue Dunant	Sherbrooke
Alimentation Coop Rimouski	413, Sirois	Rimouski

Alimentation Coop Rimouski	326, Saint-Germain Est	Rimouski
Dépanneur Lacelle inc	409, rue Chasles	Mont-Laurier
9277-2482 Québec inc	14200, Wilfrid-Laurier	Mirabel
9337-5368 Québec inc	400, rue Dubois	Saint-Eustache
Jocelyn Villemare inc	1054, route 117	Val-David
9326-5064	550, boul. Arthur Sauvé	Saint-Eustache
9342-8738 Québec inc	2959, Boul des Promenades	Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Accommodation 10-10-M.P. inc.	1010, Principale Est	Magog
9046-2631 Québec inc.	130, chemin de Southière	Magog
9116-9474 Québec inc	2000, Pierre Laporte	Bromont
9127-5719 Québec inc.	1008, rue Bowen Sud	Sherbrooke
3100-9517 Québec inc.	901, boulevard Industriel	Bois-des-Filions
Le Marché de la Pommeraie inc.	75, Côte Terrebonne	Terrebonne
Dépanneur Lacelle inc.	797, boulevard Albany-Paquette	Mont-Laurier
9192-8119 Québec inc.	82 A, rue Principale	Saint-Antoine
Dépanneur Lacelle inc.	524, Saint-François Nord	Lac des Écorces
9003-2541 Québec inc.	4500, route Mathias	Shishshaw
9287-1839 Québec inc.	200-130, boul. du Carrefour	Bromont
9108-1349 Québec Inc.	2775, ave Claude Léveillé	Terrebonne
Dépanneur Lecavalier Inc.	5500, rue Rodrigue, suite 104	La Plaine
2553-7374 Québec Inc.	3180, chemin Oka	Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Dépanneur Gestion Boulet Inc.	2174, route 161	Nantes
Dépanneur Voisin 9247-3628 Québec Inc.	1080, boul Roland-Godard	St-Jérôme
Épicerie Dépanneur Normand inc	1168, Saint-Cyrille	Normandin
Station Service Christian Lachance inc.	213, rue Notre-Dame	Repentigny
9103-4488 Québec inc.	47, rue Beaupied	Notre-Dame-des-Prairies
Dépanneur Reli inc.	2724, boul. L'Ange-Gardien	L'Assomption
9127-5719 Québec inc.	2015, 12e avenue, suite 300	Sherbrooke
9042407 Canada inc	501, 34e avenue	St-Zotique
9343-7127 Québec inc	671, rue Ellice	Beauharnois
9342-4844 Québec inc	5221, du Pont Nord	Alma
9072-8254 Québec inc.	800, boul. Industriel, RR1	St-Paul-de-Joliette
Dépanneur Lecavalier inc	1110, rue Principale	Ste-Agathe
9127-5719 Québec inc.	312, rue Angus Sud	East-Angus
9003-1766 Québec inc.	321, chemin Saint-Louis	Beauharnois
9305-5929 Québec inc.	6796, boul. Témiscamingue	Rouyn-Noranda
Dépanneur Lecavalier inc.	3355, boulevard de la Pinière	Terrebonne
Dépanneur Lou-Bell inc	315, route 117 C.P. 5202	Louvicourt
2624-8245 Québec inc	1335, Chemin d'Acton	Acton Vale
Famille Landry-Tardif inc	247, avenue Ste-Brigitte	Ste-Brigitte-de-Laval
Alimentation L. Buteau & fils inc	1276, rue du Pont	St-Lambert-de-Lauzon
9319-6756 Québec inc	780, rue Bouvier	Québec
Groupe Mondor inc	1255, montée Masson	Terrebonne
2759-6402 Québec inc	14035, boul Curé-Labelle	Mirabel

9353-0830 Québec inc	225, Boul. Industriel	Saint-Jean-sur-Richelieu
Les Investissements St-David inc.	985, rue des Ibis	Québec
9353-4832 Québec inc	320, rang des Écossais	Ste-Brigide d'Iberville
9168-2831 Québec inc	300, route 138	Saint-Tite des Caps
Distribution Desnoyers et Harvey inc	569, rue Principale	Ste-Hélène-de-Bagot
340-7948 Québec inc	7100, Grande-Allée	Saint-Hubert
9340-7948 Québec inc	1475, rue de Chambly	Carignan
9340-7948 Québec inc	141, boul Saint-Joseph	Drummondville
9340-7948 Québec inc	1380,boul. Lemire R.R.4	Drummondville
9105-3371 Québec inc.	480, boul. Labelle	Laval
9173-4996 Québec inc	3980, Côte de Liesse	Montréal
Voisin	420, chemin Vanier	Gatineau
Voisin	3490, boul. le Carrefour	Laval
2759-6402 Québec inc	2501, boul. des Promenades	Deux-Montagnes
Sobeys Québec inc	720, chemin de la Grande Côte	Boisbriand
9004-7309 Québec inc.	584, rue Principale	Farnham
Dépanneur Robert Gauthier inc	1750, chemin du Village	Saint-Adolphe D'Howard
2524-9970 Québec inc.	360, rue Cherrier	Ile Bizard

Ouvertures en février et mars 2018

Groupe Mondor inc	1181 ave Gilles Villeneuve	Berthierville (Québec)
9340-7948 Québec inc	2, Sir Wilfrid Laurier	Beloeil (Québec)
9338-3388 Québec inc	11052, boul PielX	Montréal-Nord (Québec)
Groupe Mondor inc	9080, Maurice Duplessis	Montréal (Québec)
Groupe Mondor inc	13200, Sherbrooke est	Montréal (Québec)

## ANNEXE-MAGASINS PARTICIPANTS



9127-5719 Québec inc	3265, rue King Ouest	Sherbrooke
9363-6520 Québec inc	1315, rue Douglas	Saint-Jean-sur-Richelieu
9294-7522 Québec inc	1550, rue Sherbrooke	Magog
9301-3738 Québec Inc	1640, rue Trudel	Shawinigan
9301-3738 Québec Inc	4550, boul. des Forges	Trois-Rivières
Les investissements St-David inc	6680, boul. Sainte-Anne	L'Ange-Gardien
9327-8505 Québec inc.	4055, boul. Industriel	Laval
9306-9391 Québec inc	203, Boul Labelle	Rosemère
IGA Express_ 9289-5689 Québec inc.	200, route 138	Saint-Augustin-de-Desmaures
IGA Express - 9296-0327 Québec inc.	3761, boul du Royaume	Jonquière
9335-8158 Québec inc.	514, boul. Cadieux	Beauharnois
Dépanneur CDL inc	100-700, Chemin Jean-Adam	Saint-Sauveur
9313-7602 Québec inc.	2900, boul. Curé-Labelle	Prévost
Famille Julien inc	215, boul Rideau	Rouyn-Noranda
9269-5832 Québec inc	6505, boul. Henri-Bourassa	Montréal
Marché Lambert et Frère	1700, rue Montarville	St-Bruno
Publicité Punch (1997) inc	109, boul. d'Anjou	Châteauguay
Les Fiduciaires SQSP	5175, rue Cousineau	Longueuil